

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 16 décembre 2021

DÉLIBÉRATION N° **CD-2021/12/16-2/01****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20211216-lmc100000023030-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 20/12/2021

Réception Préfet : 20/12/2021

Publication RAAD : 20/12/2021

Commission n° 2 – Éducation et Culture
Rapporteur : VANDERBISE Xavier

Commission n° 3 – Jeunesse et Sports
Rapporteur : LACROIX Sarah

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale
Rapporteur : LUCZAK Daisy

OBJET : Budget primitif 2022 : Politique départementale en faveur de l'Action éducative et jeunesse

Ce rapport présente l'ensemble des dépenses des sections de fonctionnement proposées au titre de l'exercice 2022 pour la mise en œuvre de la politique départementale en faveur de l'accompagnement éducatif des jeunes seine-et-marnais. Avec plus de 3,3 M€ de crédits de paiement en fonctionnement, le Département traduit ainsi concrètement la priorité qu'il accorde à l'action éducative et à la jeunesse. Ce montant total comprend plus de 2,7 M€ de crédits de paiement en fonctionnement pour l'Action éducative et l'appui à la scolarité et 610 k€ pour le domaine Jeunesse. Le Département de Seine-et-Marne est le département francilien le plus dynamique démographiquement, sa population augmente chaque année et compte plus de 83 000 collégiens répartis dans les 128 collèges publics et les 17 collèges privés.

Au-delà de ses compétences obligatoires et afin d'offrir des conditions d'enseignement de qualité aux collégiens, le Département a fait le choix de dédier une part de son budget aux actions éducatives et aux actions en faveur de la jeunesse.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la création sur l'autorisation d'engagement 2022 des opérations suivantes :

| Domaines | Actions | Opérations | Montant de l'opération |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------|
| Action éducative et appui à la scolarité | Projets éducatifs: actions en faveur de la jeunesse seine-et-marnaise | Autres dispositifs d'accompagnement | 30 000 |
| | | Parcours Collégiens - Prestations | 193 624 |
| | | Parcours Collégiens - Subventions | 423 400 |

Article 2 : d'approuver la création d'enveloppes de subventions 2022 suivantes :

| Enveloppes de subventions de fonctionnement | 2022 |
|---|-------------|
| Collège "Nature" | 6 000 |
| Parcours Collégiens - Subventions | 423 400 |
| Contrats d'objectifs OJEP en faveur de la jeunesse seine-et-marnaise | 200 000 |
| Subvention de fonctionnement organismes jeunesse/éducation populaire | 200 000 |
| Aides aux projets et initiatives en faveur de la jeunesse seine-et-marnaise | 150 000 |

Adopté à la majorité

Ont voté POUR (36) :

Mme Emma ABREU
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEGAS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Yann DUBOSC
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
M. Pascal GOUHOURY
M. Michel JOZON
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER

M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (2) :

M. Anthony GRATACOS
Mme Marianne MARGATÉ

Se sont ABSTENUS (8) :

M. Éric BAREILLE
M. Smaïl DJEBARA
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Julie GOBERT
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Marie-Line PICHERY
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Virginie THOBOR

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne